

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 19 février 2024

OBJET :

**Modification du règlement
du budget participatif**

Rapporteur : M. THOUVENIN
Délibération n°11

EXPOSÉ DES MOTIFS

Suite aux échanges intervenus lors de la commission mixte paritaire du budget participatif du 3 mai et lors de la séance du Conseil Municipal du 30 mai 2023 sur le calendrier prévisionnel, une réflexion a été initiée afin d'améliorer sa lisibilité et d'éviter un chevauchement entre chaque budget participatif d'une année sur l'autre.

Par ailleurs, l'accompagnement du porteur de projet à la phase d'instruction suppose plusieurs échanges réguliers pour préciser ses attentes, co-construire son projet et le chiffrer avec précision. En effet, la culture du budget participatif n'en est qu'à ses balbutiements et il a été constaté que les projets proposés pouvaient s'apparenter davantage à des idées qu'à des projets concrets réalisables.

Après avoir pris en compte les impératifs des services municipaux instructeurs, il vous est proposé de modifier le calendrier prévisionnel du budget participatif comme suit :

- **du 15 octobre au 15 décembre** : dépôt par les habitants des projets qu'ils souhaitent présenter via la plateforme numérique et rappel de leur engagement à défendre leurs propositions devant la CMP et à les promouvoir jusqu'au terme du vote des habitants ;

- **du 16 décembre au 15 mars** : rencontre des porteurs de projet, échanges et phase d'instruction des projets par les services en lien avec les élus en délégation (vérification de la faisabilité, estimation du coût et des délais de réalisation de chaque projet) ;

- **du 1er mars au 15 mars** : sélection des projets recevables par la CMP et échange avec les porteurs ;

- **du 1^{er} avril au 21 juin** :

* Promotion des projets retenus, mise à disposition des tracts, affichage, réunions publiques (présentation des propositions retenues par les porteurs des projets en réunion publique en présence des Conseils de quartier) ... ;

* Vote des habitants sur les projets retenus à l'aide de la plateforme numérique et d'un bureau de vote sur le territoire municipal.

Pour mettre en œuvre ce dispositif, il convient de modifier le règlement du budget participatif de la ville d'Essey-lès-Nancy dont le projet est annexé à la présente note de synthèse.

Pour une parfaite information, pour cette troisième année les 5 projets sélectionnés par la commission mixte paritaire du budget participatif suivants seront soumis au vote des habitants :

- **La boussole** : itinéraire pédestre balisé interactif permettant de faire découvrir ou redécouvrir les principaux points d'intérêts patrimoniaux,
- **Arbre à tétines** dans l'espace public,
- **Essey en lettres géantes** sur un point stratégique, accessible et visible de la ville (rond-point du tronc qui fume, rond-point face Brico-dépôt), sous réserve de recueillir l'accord de la métropole du Grand Nancy en sa qualité de gestionnaire de voirie pour l'installation du dispositif,
- **Jeux inclusifs** dans les 2 parcs destinés aux personnes handicapées, sous réserve de participer à la phase d'instruction du projet conformément au règlement du budget participatif,
- **Réalisation d'une fresque** à la crèche associative Pitchoun.

Les quatre projets suivants n'ont pas été retenus car ils ne respectaient pas le règlement du budget participatif :

- **Bien éclairé pour mieux se voir !** : éclairage sur 10 passages piétons matérialisé par un marquage au sol, car il s'agit d'une compétence relevant de la métropole du Grand Nancy en sa qualité de gestionnaire de voirie,
- **Toilettes publiques gratuites** adaptées aux personnes à mobilité réduite, car le coût du projet excédait le montant de 50 000€ alloué au budget participatif. Par ailleurs, les parcs Maringer et du Haut Château sont déjà équipées de toilettes accessibles aux personnes handicapées,
- **Parcours de santé dans** le parc du haut château, car le porteur de projet n'a pas donné suite aux demandes de précisions dans le cadre de son instruction et de son étude de faisabilité préalablement nécessaires pour chiffrer son coût,
- **Métamorphose artistique** : redonner à la maison des associations, car l'architecte qui a conçu le bâtiment n'a pas émis d'avis favorable. En effet, ce projet ne pourra malheureusement être mis en œuvre sans cet accord explicite afin de respecter les droits de propriété intellectuelle.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la commission mixte paritaire réunie le 21 novembre 2023, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la modification du calendrier prévisionnel du budget participatif comme indiqué ci-dessus,
- d'adopter le nouveau règlement du budget participatif de la ville d'Essey-lès-Nancy au regard de l'évaluation du budget participatif 2022.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 22 février 2024.

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	9 février 2024
- Convocation distribuée le :	9 février 2024
- Affichage de la liste des délibérations le :	23 février 2024
- Affichage du procès-verbal le :	29 mars 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme Monika POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME DROUVILLE, Adjoint.

- Mme BARDOUL, M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME LOZINGUEZ, M. BOURGUIGNON, Aïcha MENZRI, MME BLONDELET, M. VOIDIER, MME MALARY, M. GONCALVÈS, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Brigitte SCHINDLER à Mme Monika POYDENOT
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- M. Gabriel HOFFER à Mme Nadine CADET

EXCUSÉ

- M. Mallory KOENIG

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Nadine CADET

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE